

# FUNEPLUS, LE RÉSEAU FUNÉRAIRE NATIONAL

Le Tête à Tête Décideurs Le 09/07/2019 à 19:28 | MAJ à 21:28



**"Ce numéro du Tête à tête Décideurs est consacré au réseau funéraire national : pompes funèbres, marbrerie, contrats obsèques. L'éclairage de notre expert Loïck Rodde, Président Directeur Général et Fondateur de Funéplus."**



Méconnu du grand public, le secteur funéraire totalise pourtant plus de 8 300 établissements sur le territoire français et près de 19 000 salariés. Depuis quelques années, le domaine du funéraire connaît une croissance importante. « Pendant très longtemps, le funéraire a été un métier intimiste géré de manière exclusivement familiale. Depuis peu, au regard des évolutions démographiques, on s'est rendu compte que le secteur funéraire est un domaine d'avenir offrant en perspective une forte rentabilité. Le nombre de créations d'entreprises dans ce secteur en témoigne : 260 nouvelles entreprises en 2018 » annonce Loïck Rodde, Président Directeur Général et Fondateur de Funéplus.

Caractérisé par quelques grands groupes et de nombreuses entreprises indépendantes, le marché funéraire est en constante évolution pour s'adapter aux changements culturels et aux demandes des familles. Loïck Rodde a proposé aux entreprises indépendantes de se regrouper au sein d'un réseau professionnel national, afin de se doter de moyens que seuls ils étaient incapables de pouvoir financer. « Il y a une trentaine d'années, j'ai réalisé que le funéraire n'échapperait pas aux évolutions des toutes les autres professions qui se regroupaient au sein de systèmes concentrés. L'intérêt pour les indépendants est d'accéder à des services unifiés et de se rassembler autour de valeurs et d'ambitions communes » explique-t-il.

Créé en 1989, Funéplus fédère aujourd'hui 380 entreprises funéraires indépendantes soit plus de 650 points de vente sur l'ensemble du territoire national. Le réseau propose de nombreux services dédiés au quotidien des entreprises funéraires notamment dans les domaines informatique et juridique. « De plus en plus dispersées, les familles se retrouvent confrontées à des problèmes de gestion des défunts, de concession funéraire, de décès à l'étranger, etc. Nous apportons des services complets permettant à toute entreprise affiliée au réseau de gérer ces situations avec les moyens d'une grande société ». Portant l'anticipation dans son ADN, Funéplus a été le premier acteur du milieu funéraire à généraliser l'informatique et l'e-learning. « Aujourd'hui, nous collaborons avec des startups qui réfléchissent à la question de la vie et de la mort numérique pour pouvoir, par exemple, orienter les familles pour l'arrêt d'un compte Facebook » précise Loïck Rodde.

En raison du vieillissement de la population et de l'avancement de l'espérance de vie, le secteur funéraire tend à connaître de nouveaux changements. « A l'avenir, nous aurons affaire à des personnes fatiguées physiquement et financièrement par l'accompagnement de leurs anciens. Les entreprises funéraires pourront être amenées à traiter non plus avec les enfants du défunt, mais avec ses petits-enfants » explique Loïck Rodde.

Quelles sont les perspectives de Funéplus ? Développer son réseau en facilitant l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché, ainsi que la formation en gardant à cœur l'accompagnement et le soutien des familles.

## CONTACT

Funéplus Réseau Funéraire  
12 rue Robert Bothereau BP 606  
85015 La Roche-sur-Yon Cedex  
Tél : 02 51 37 28 88

### Site web

infos@funéplus.com

Le Tête à Tête Décideurs